

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 13 avril 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE – G. REQUENA – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS – M. GROSSO - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO - B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ – S. JEAN - C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ - P. KAPPLER – G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : S. BASSI-ALLEMAND par J. LAFAGE - S. BERBEZIER par MC. FABRE DE ROUSSAC - W. BIGNON par M. IBARS

21. Adoption du budget primitif Office de Tourisme pour l'exercice 2018

M. le Maire présente au conseil municipal le budget primitif de l'Office de Tourisme pour l'exercice 2018, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

<input type="checkbox"/> En section de fonctionnement à la somme de	682 925,40 euros
Dont : Total des Dépenses Réelles :	613 405,00 euros
Total des Dépenses d'Ordre	33 300,00 euros
Autofinancement viré en Invest. :	36 220,40 euros
Total des Recettes Réelles :	515 000,00 euros
Report Excédent R002 n-1 :	167 925,40 euros
<input type="checkbox"/> En section d'investissement à la somme de	135 284,53 euros
Dont : Total des Dépenses Réelles :	69 520,40 euros
Report déficit Invest. D 001 :	52 982,13 euros
RAR Dépenses d'investissement	12 782,00 euros
Total des Recettes Réelles(1068) :	65 764,13 euros
Autofinancement viré du fonct	36 220,40 euros
Total des recettes d'ordre	33 300,00 euros

L'autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement est de 69 520,40 €

D'adopter le budget primitif Maison du Tourisme pour l'exercice 2018 comme indiqué ci-dessus.

Il convient d'en délibérer.

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018

SLOW

ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_21-DE

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le M

DELIBERE
A LA MAJORITE
(28 voix pour, 1 voix contre)

Adopte le budget primitif Maison du Tourisme pour l'exercice 2018 comme indiqué ci-dessus.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

